



TÉLÉPILOTE DRONE OPÉRATEUR DE PRISE DE VUE CATÉGORIE OUVERTE A1/A2/A3 THÉORIE ET PRATIQUE

Tarif : 1 100 € TTC

OBJECTIFS

- Acquérir et maîtriser les connaissances théoriques, réglementaires et pratiques afin de réaliser des prestations commerciales de prises de vues à l'aide de drone civil en Catégorie ouverte A1/A2/A3
- Maîtriser les connaissances théoriques nécessaires à la réussite à l'examen du Brevet d'Aptitude de Pilote à Distance.
- Obtenir l'attestation de formation pratique ouverte A2.

A l'issue de la formation le stagiaire saura :

- Utiliser la plateforme Alpha Tango pour déclarer et gérer son activité.
- Identifier les différents espace aériens.
- Préparer ses prestations en utilisant les différentes plateformes de planification.
- Analyser et intégrer l'ensemble des contraintes réglementaires.
- Maîtriser le vol en vue en situation normale et en situations dégradées.
- Maîtriser les trajectoires du drone pour la réalisation de plans simples et de plans complexes.
- Maîtriser les mouvements de caméra pour des prises de vues photos et vidéos de qualité professionnelle.



PUBLIC

- Toute personne dont la fonction ou le métier est concerné par l'utilisation de drones télépilotes pour la réalisation de prises de vues aériennes : professionnels de l'audiovisuel, des médias, de la communication. Personnel du secteur du bâtiment, de la construction, de l'inspection technique et de la surveillance.
- Toute personne en reconversion professionnelle souhaitant acquérir une nouvelle compétence.
- **Pré-requis** : Aucun



DURÉE

18 heures réparties sur 3 jours
Horaires: 9h00-12h00 / 13h00-16h00



Lieu

Aéroport Grand Calais
Av Henry Sainsard 62730 Marck



Délai d'accès : 2 à 3 semaines

Modalités : Inscription après entretien de positionnement



MOYENS

- Salle de formation
- Vaste zone de vol sécurisée
- Drones quadricoptères d'entraînement
- Drones professionnels homologués
- Matériel de prise de vue
- Plateforme de e-learning

ENCADREMENT

- Télépilote drone professionnel
- Titulaire l'attestation d'aptitude aux fonctions de télépilote
- Titulaire du brevet théorique d'instructeur de pilote d'ULM

SUIVI ET EVALUATION

- Résolution de cas pratiques
- Mise en situation professionnelle
- Questions orales et écrites
- QCM



Attestations :

Attestation de fin de formation
Attestation de suivie de formation pratique A2

A la suite de la formation le stagiaire peut poursuivre son apprentissage dans d'autres domaines d'applications : Thermographie par drone, relevés topographiques et photogrammétrie...



Accessibilité personnes en situation de handicap: prendre contact avec le référent handicap.

PROGRAMME

PROGRAMME

Réglementation catégorie Ouverte

Utilisation de l'espace aérien • les différentes classes de drone • Utilisation de la plateforme Alpha Tango • les obligations administratives, déclaration exploitant, enregistrement des UAS • Règles d'insertion des drones dans l'espace aérien • Vols à proximité des infrastructures aéronautiques • Sanctions • Assurance •

Météorologie

L'atmosphère • La pression atmosphérique • Le vent • Anticyclone et dépression • Les nuages • Phénomènes météorologiques locaux • L'information météorologique •

Performance de vol des UAS

Cellule et système • Circuit électrique • Hélices, moteurs, ESC • Capteurs • Théorie de base sur la propagation des ondes radio • Système de navigation par satellite • Incidence, portance, traînée, facteur de charge, décrochage • Masse et centrage •

Mesures d'atténuation techniques et opérationnelles des risques au sol

Entretien • Préparation machine • Préparation et conduite du vol •

Préparation des prestations
Les plateformes d'aide à la planification
Mises en situations professionnelles
Préparation machine et capteurs
Paramétrage du drone
Paramétrage photo et video
Vols en vue trajectoires simples
Vols en vue trajectoires complexes
Réalisation de prises de vues

Cas pratiques
Réalisations de prises de vues
Les modes automatiques
Vols en vue en modes dégradés
Gestion des pannes et incidents